



ESSERTINES EN DONZY

Bulletin municipal Janvier 2020



Le petit Essertinois

Sommaire

Annuaire

Urgences

Pompiers18
Gendarmerie.....17
Samu15
Gendarmerie Feurs ..04 77 27 07 80

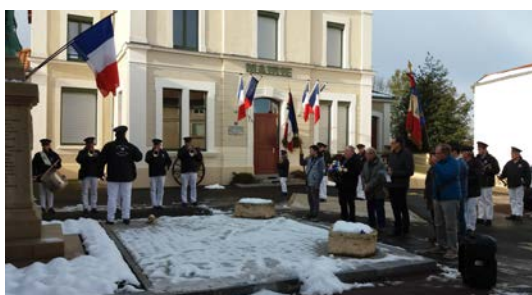
Mairie d'Essertines en Donzy

Ouverture de la mairie:

Lundi 14h30-18h00
Mercredi 8h30-12h00
Vendredi de 8h30 à 12h00 & 14h00 à 17h30
Tel : 04-77-28-61-99

Permanence du Maire:

Mercredi 10h00-12h00



Le mot du Maire

3

Décisions municipales

4

Budget 2019

5

Réalisations 2019

6

La vie du village

7

Information : Forez-Est

8 - 9

Manifestations 2020

10

La vie des associations essertinoises

11-14

Ecole communale / APE

15

CCAS

16

Classes en 9

17

Fête patronale

18 - 19

Etat-civil 2019

20

LE MOT DU MAIRE

Ce mot sera pour moi très spécial puisque ce sera le dernier qui paraîtra dans ce bulletin communal. Beaucoup d'émotion, beaucoup de souvenirs qui se bousculent !!!

Mars 1977, année de ma première élection au conseil, alors que j'étais installé au village depuis moins de deux ans.

Mars 1989, premier mandat de maire alors que ce n'était pas prévu au programme !

Mars 2020 : la boucle sera bouclée...



On ne passe pas 7 mandats dans une commune de façon anodine, et il est bien difficile de les résumer en quelques phrases.

La première chose qui me vient à l'esprit est de remercier très sincèrement les hommes et les femmes qui m'ont beaucoup apporté sur ce long parcours : les conseillers qui se sont succédés et tout particulièrement les adjoints qui jouent un rôle essentiel, les membres du CCAS, les différentes secrétaires de mairie côtoyées.

Faire un bilan en quelques lignes est aussi difficile. Les plus gros investissements ont bien sûr été consacrés à la rénovation ou à la construction des bâtiments communaux :

- Rénovation de l'ancien Presbytère (aujourd'hui Maison de la Commune) avec ses salles associatives et les logements.
- Construction de la salle d'animation et aménagement des abords.
- Rénovation complète de l'école puis création d'une 3e classe dans l'ancienne salle des fêtes.
- Rénovation totale de la mairie et de l'appartement au-dessus.
- Requalification du Bourg depuis la bascule jusqu'à la sortie Est côté St-Martin (investissement le plus lourd financièrement mais peut-être pas le plus visible ?).
- Construction d'un multiservices près de la Maison de la Commune.

Vous pourrez me dire à juste titre que le dernier investissement n'est pas, à ce jour, une totale réussite. Cela a pourtant constitué le dossier le plus compliqué à monter : demandes de subventions, suivi des travaux... Certes après un an de fonctionnement, le succès n'est pas au rendez-vous puisque la gérante quittera ses fonctions fin janvier. Trouver des coupables et analyser ce qui n'a pas bien fonctionné ne fera pas tout. Le plus urgent est de trouver un nouveau gérant intéressé et d'essayer de mieux faire. C'est mon souhait le plus cher.

Je terminerai enfin mon propos en m'adressant aux responsables des différentes associations locales avec qui j'ai toujours essayé d'avoir de bons échanges. J'ai rencontré plein de personnes déterminées à faire vivre leur village de façon la plus agréable possible. Je ne saurai en mettre en avant certains plus que d'autres, mais je voudrais les remercier de façon appuyée pour leur investissement très méritoire.

Mars 2020 est bientôt là et comme nous sommes en période de vœux j'espère de tout mon cœur que d'autres personnes s'investiront tant au niveau communal qu'associatif. Un renouvellement est indispensable pour apporter des idées nouvelles et un nouveau dynamisme.

Je vous souhaite à tous et à toutes une bonne et heureuse année 2020

Christian FAURE

Maire de la Commune d'Essertines en Donzy

DECISIONS MUNICIPALES

Maire : Christian FAURE

Adjoints : Jacques DUCREUX, Jacques VIAL, Jérôme PIGERON

Conseillers : Olivier GIROUD, Nadège MONTHUY, Marie-France POINAS,
Olivier PIGNARD, Rolland BLANC, Karine GODEBERT, Isabelle COLLOMB.

Vous trouverez ci dessous quelques décisions prises par le conseil municipal ce qui ne représente pas l'ensemble des actions et des décisions. En effet nous avons choisi afin de ne pas trop alourdir ce bulletin de ne transcrire que certaines des décisions prises et de rendre l'ensemble accessibles.

Réunion du du 28 mars 2019

- Opposition au transfert à la communauté de communes de Forez-Est au 1er janvier 2020 des compétences eau potable et assainissement collectif des eaux usées.
- Fixation des taux d'imposition 2019.
- Taxe d'aménagement
- Budget communal : délibération sur le compte administratif, sur le compte de gestion et sur l'affectation des résultats 2018.
- Budget assainissement : délibération sur le compte administratif, sur le compte de gestion et sur l'affectation des résultats 2018.
- Evaluation des charges transférées de 12 communes à la Communauté de Communes de Forez-est relatives au transfert des Zones d'Activités Communales à l'Intercommunalité.

Réunion du 16 juillet 2019

- Evaluation des charges transférées de 5 communes à la Communauté de Communes de Forez-est relatives au transfert à l'intercommunalité des crèches multi accueil de Balbigny, Panissières, Rozier en Donzy et Saint Marcel de Félines, ainsi que du point rencontre emploi de Veauche.
- Modification de la quotité horaire d'un poste.

Réunion du 17 septembre 2019

- Décision Modificative n° 1 – Budget communal – Virements de crédits.
- Fixation du prix du fermage du terrain loué à M. Olivier DURANTON pour l'année 2019.
- Fixation du prix du fermage du terrain loué à la GAEC du Houx pour l'année 2019. - Fixation du prix du fermage du terrain loué au GAEC du Mollard pour l'année 2019. - Surtaxe communale d'assainissement.
- Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) pour l'année 2020.
- Tarif 2020 Cimetière.
- Location des salles communales, tarifs 2020.
- Tarifs 2020 pour la cantine et la garderie périscolaire.
- Tarifs des droits et redevance d'occupation du domaine public 2020.

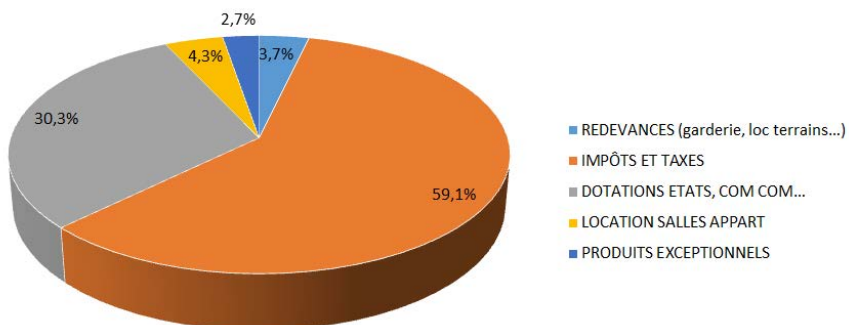
Réunion du 29 octobre 2019

- Renouvellement de l'adhésion à la compétence optionnelle « Eclairage public »
- Décision Modificative n° 1 – Budget Multiservices.
- Décision Modificative n° 2 – Budget Multiservices. – Virements de crédits.

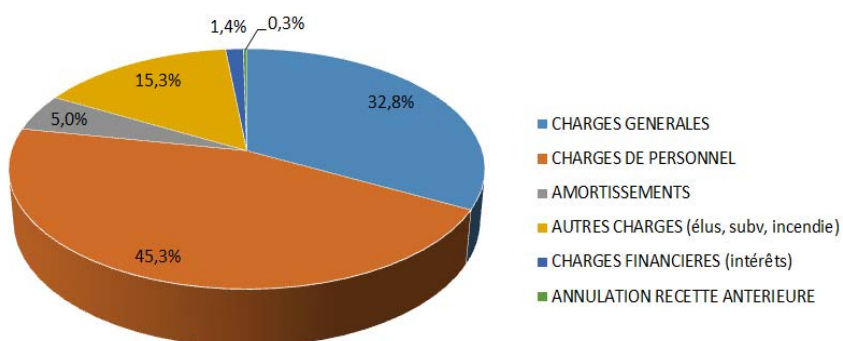
BUDGET 2019



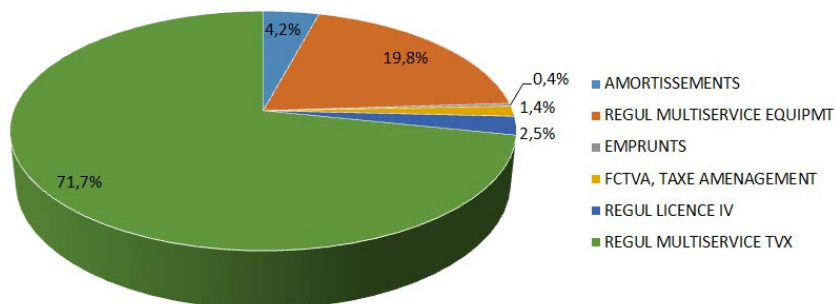
Recette de fonctionnement



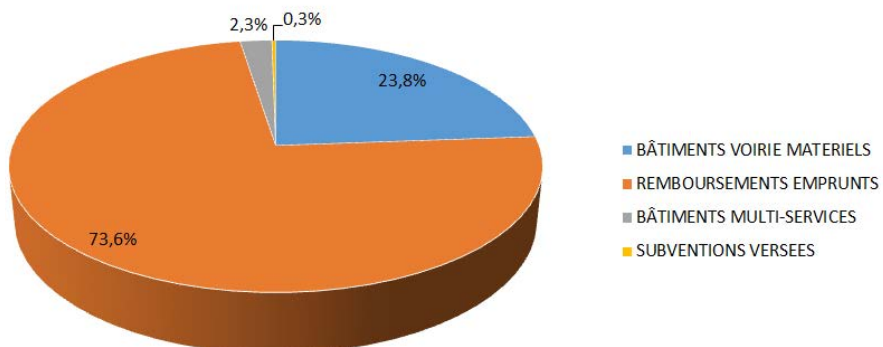
Dépenses de Fonctionnement



Recette d'investissement



Dépenses d'investissement



Déjection canine, amende, code pénal, ce que dit la loi !

Déjection canine, amende déjection canine et code pénal, propriétaires de chien, respectons et gardons nos villes propres avec le sac à crotte.

Dans toutes les municipalités la loi impose de ramasser les crottes de son chien. C'est une règle élémentaire de savoir-vivre, un devoir citoyen. Ramasser, ce n'est pas s'abaisser. C'est une preuve de civisme avec une dimension morale. Un geste citoyen, un geste simple, faire disparaître les cacas de chien avec un sac à crotte.

Qui n'a pas un jour protesté dans les lieux publics, les espaces verts, lorsque cherchant un petit coin de verdure pour un pique-nique ou simplement s'asseoir et se détendre, devoir faire du slalom entre les excréments ? Rien de plus insupportable, sans parler des odeurs ! Tous les lieux publics que nous partageons devraient être propres.



Quelques chiffres : Environ 30 % des français possèdent un chien, cela représente une population canine de plus de 9 millions d'individus dont 60 % vivent en ville ou en agglomération.

Nous devons être sensible à la propreté de nos animaux, nous en sommes responsables. Respectons, dans la mesure du possible l'espace et les lieux que nous partageons. Ramasser les crottes de son chien, grace au materiel mis à votre disposition car en ville la loi l'impose. N'attendons pas la sanction, qui en cas de non respect de l'interdiction est passible d'une amende de **35 euros.**—

LA VIE DU VILLAGE

PERSONNEL COMMUNAL

Sandra SUCHAIL, Adj. administratif
Mairie

Sylvain FRENEAT, Adj. technique
Entretien commune

Marie-Pierre CHAMPALLE, Adj. technique
ATSEM école cycle 1, cantine

Karine REYNAUD, Adj. technique
cantine, location salles
communales 04 77 28 61 17



FLEURISSEMENT (nouvelle formule)

Cette année la commune est classée 4 ème dans la catégorie : commune de moins de 500 habitants.

M. et Mme Monthuy sont 4 ème dans la catégorie : Balcon et fenêtres .

Merci à ceux qui embellissent notre village pour le rendre agréable !

TARIFS COMMUNAUX 2020 :

Surtaxe communale d'assainissement:

(régulée avec la facture d'eau SDEI) part fixe annuelle 20.00 € + 0.87 € par m³ consommé.

- **Droit branchement assainissement : 1 600 € (maisons neuves ou anciennes).**

Cimetière :

prix des concessions dites classiques pour 30 ans :

- simple : 201 € ,

- double : 402 €

Prix des concessions avec caveau préinstallé :

- 2100 € ou 2700 €.

Prix d'une case au columbarium :

- 700 € (30 ans).

Droits de place Fête Patronale :

35 €, 50 € et 75 € selon la grandeur du stand.

Location salle animation :

- associations : 95.00 €

- particuliers : 220.00 €

NEWS

Elections Municipales:

Comme vous le savez, les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées.

Ce qui change :

-L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020.

-La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

-L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)





COMMUNIQUE DE PRESSE

Un nouveau guide de randonnées sur Forez-Est

L'office de tourisme Forez-Est lance son premier guide de randonnées. Intitulé "Randonnez en Forez-Est", il comporte 60 circuits sur les 42 communes du territoire. Lancé le vendredi 18 octobre à Sainte-Colombe-sur-Gand, il est désormais disponible dans les bureaux d'information touristique de Forez-Est. Du public familial aux randonneurs chevronnés, ce guide s'adresse à tous.

Une large offre de circuits sur un territoire propice à la randonnée.

De 300 à 1000 mètres d'altitude, le territoire Forez-Est s'étend de la plaine du Forez traversée par le fleuve Loire à l'ouest, jusqu'aux monts du Lyonnais à l'est ; de la station thermale de Montrond-les-Bains, au sud, jusqu'au mont Boussuivre à Violay et sa célèbre Tour Matagrin, au nord. C'est sur ce territoire que pas moins de 1500 km de sentiers sont répertoriés, constituant un espace privilégié pour la randonnée, qu'elle soit à pied, en vélo ou à cheval. De vallons en collines, de sous-bois en prairies, de ruisseaux en rivières, Forez-Est offre des alternatives variées qui s'adressent à un public large.

Vitrine de cette offre importante en termes de randonnée, les 60 circuits présents dans le guide sont répertoriés sous forme de fiches individuelles. Ces dernières sont classées selon six thématiques :

- La première regroupe les **sentiers emblématiques** du territoire tels que le sentier du monorail entre Panissières et Salt-en-Donzy, les sentiers du curiste, côté ville et côté campagne à Montrond-les-Bains ou encore les sentiers du Viaduc du Pont Marteau à Sainte-Colombe-sur-Gand.
- La seconde comprend les circuits des trois **chemins de Grande Randonnée** qui traversent le territoire : le GR®7 (qui passe par la Tour Matagrin), le GR®89 (Chemin de Montaigne) et le GR®765 (Chemin de Saint-Jacques de Compostelle).
- La troisième regroupe les circuits destinés aux **familles**, tels que les Baladins à Civens, qu'il est possible d'emprunter avec des poussettes.

Enfin, les trois autres thématiques correspondent au trois zones géographiques qui se distinguent sur le territoire, et qui correspondent à des paysages différents :

- **Au fil de la Loire** (zone plaine à 300 mètres d'altitude)
- **Entre plaine et monts** (zone collinaire de 300 à 600 mètres)
- **Prenez de l'altitude** (montagne douce de 600 à 1000 mètres).

INFORMATION : Forez-Est

Des circuits pour tous les publics

Chacune des 60 fiches de randonnée qui composent le guide intègre des informations pratiques sur le kilométrage et la durée du circuit, un fond de carte IGN (avec le tracé du parcours), de nombreux clichés, le pourcentage du circuit effectué sur les chemins et une coupe topographique permettant en un clin d'œil de visualiser le dénivelé du parcours. Le niveau de difficulté est également indiqué par un code couleur, allant du vert pour les circuits très faciles, jusqu'au noir pour les plus difficiles. Pour chaque circuit, la fiche précise s'il est possible de l'emprunter avec d'autres modes de déplacement : en VTT, à cheval ou en raquettes, mais également s'il est adapté aux poussettes ou encore à la marche nordique. Des pictogrammes informent également les randonneurs des facilités (WC, tables de pique-nique) et des dangers qu'ils peuvent rencontrer en chemin.

Enfin, pour rendre l'utilisation de ces fiches plus pratique et pour résister aux conditions extérieures, le guide est fourni avec une pochette plastique dans laquelle la fiche peut être glissée pendant la randonnée.

Un pôle randonnée au sein de l'office de tourisme Forez-Est

Le guide "Randonnez en Forez-Est" a été entièrement réalisé par le pôle randonnée de l'office de tourisme, avec l'aide précieuse des bénévoles, des délégués "randonnée" des communes et de l'association Nature et Patrimoine en Montagnes du Matin. Grâce à l'action de ce pôle et des personnes mentionnées, certains circuits ont également été entièrement rebalisés. Les membres du pôle randonnée, et notamment sa responsable Coralie Paitre, supervisent ce travail et sont à l'écoute du retour des marcheurs sur la qualité des sentiers, les défauts de balisage, ou tout autre remarque.

Ce pôle pilote également un site internet entièrement consacré à la randonnée sur Forez-Est : **www.rando-forez-est.com**. L'ensemble des circuits sur Forez-Est sont disponibles sur ce site. Les visiteurs y trouveront également des conseils pratiques, des guides de randonnées et des fiches à l'unité en vente ou encore l'agenda des prochaines randonnées organisées sur le territoire.

Le guide "Randonnez en Forez-Est" est en vente en exclusivité dans les quatre bureaux d'information touristique de l'office de tourisme Forez-Est (et en ligne sur www-forez-est.com) jusqu'au 4 novembre, au tarif de 12 euros.

Il sera ensuite disponible dans les points de ventes habituels.

Plus d'informations : rando@forez-est.com ou au 04 77 54 14 59.



CONTACT RELATIONS PRESSE
Pôle Promotion
Office de tourisme Forez-Est
Marion MOUNIER
06 29 55 48 99
communication@forez-est.com

Manifestations 2020

Dimanche 12 janvier Mairie Vœux du Maire (salle animation 11h)
Sandra SUCHAIL, Secrétaire mairie
04 77 28 61 99 – mairie.essertines.en.donzy@wanadoo.fr

Dimanche 08 mars Société de chasse Concours de belote (14h salle animation)
André SCHILLACK : 04 77 28 74 38

Jeudi 21 mai Fête des Classes

Vendredi 19 juin Fête école

Dimanche 6 septembre Marche de l'amitié

Samedi 10 et Fête patronale – Retraite aux flambeaux
Dimanche 11 octobre Repas « poulet » - Défilé de chars, vogue

Samedi 17 octobre AG Trotte-menu

Vendredi 6 novembre Tarot du comité des fêtes

Dimanche 29 novembre Ste Cécile – Fête de la l'Espérance, batterie-fanfare



La vie des associations Essertinoises

ASSOCIATION DES FAMILLES



Cette année, c'est Annecy qui a fait le bonheur de 61 grands enfants grâce à l'association des familles d'essertines.

Lors de la belle journée ensoleillée du 3 août, nous avons pu nous promener dans cette bien jolie ville et eu la chance de profiter d'un feu d'artifice grandiose à l'occasion de la fête du Lac du 3 août. Inutile de vous dire que nous en avons pris plein les yeux...



Pour cette année, une chasse aux œufs devrait être proposée aux enfants le lundi de Pâques et nous devrions fêter les Mamans et Papas comme il se doit...

Mais chut nous ne vous en dirons pas plus pour le moment...

Merci à tous pour votre participation..



Société de Chasse

La société de chasse souhaite une bonne année à tous les villageois et remercie tous les propriétaires qui louent leurs terrains d'avoir jouer le jeu.



SOCIETE DE PECHE DE L'ETANG DE LA TUILERIE

Nous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2020 à nos sociétaires.

L'assemblée générale aura lieu le 07 février 2020 à la salle de réunion de la maison de la commune.

Dates à retenir :

21 mars Ouverture de l'étang

08 novembre Fermeture de l'étang

11, 12 et 13 juillet Enduro de pêche

Suite page suivante --->

La vie des associations Essertinoises



Tarifs des cartes de pêche 2020 :

A l'année, adulte : 43 € - 16ans : 19 €

A la journée, adulte : 8 € - 16 ans : 4 €
Pêche de nuit : 9 €



Nous sommes à la recherche de bénévoles pour aider à l'entretien de l'étang de la Tuilerie.



BIBLIOTHEQUE 2019

Le plus gros changement de cette année fut la suppression du bibliobus ! Deux fois par an, nous avons la visite de la médiathèque via le bibliobus et nous pouvions à ce moment là, changer la plupart des livres que nous avons en prêt de la médiathèque. Cette année, si le choix est plus large, la contrainte est un peu plus grande car il faut sortir les livres que nous voulons changer, nous déplacer à Montbrison pour en choisir d'autres et le lendemain, nous devons ranger les nouveaux.

Le système de navette (une fois par mois) est très pratique, il nous permet d'avoir de nouveaux livres tous les mois.

La venue des enfants de l'école reste un moment privilégié, les enfants attendent avec impatience la nouvelle histoire racontée par Laetitia et surtout comment va-t-elle la raconter !!! La médiathèque met à notre disposition divers support tel que le kamishibai, le raconte tapis et une multitude de boites surprises.



La vie des associations Essertinoises



Les trotte menu

TOUT MARCHE BIEN POUR LES TROTTE MENU

Avec 114 adhérents en 2019, le groupe de randonneurs se porte très bien.

Les marcheurs du mardi se retrouvent au local du stade et se répartissent sur 2 circuits de difficultés différentes. De plus, de temps en temps, la randonnée est organisée au départ d'un autre village. Au retour, café, gâteaux, boissons, et autres douceurs dans une ambiance familiale.

Les marcheurs du dimanche se retrouvent également nombreux dans les différentes randonnées campagnardes du département : on note 315 participations à des marches fédérées sur l'année.

Les grands rendez-vous ont été la soirée restaurant de début mars au restaurant Beauséjour à Villechenève avec 55 personnes.

Le weekend end randonnée a été organisé les 13 et 14 avril aux Etables avec 43 participants et un séjour à eu lieu en Italie dans les Dolomites avec 47 participants. Le programme des activités reste très complet. Notre annuelle marche de l'amitié s'est déroulée le 1er septembre avec la participation de 636 marcheurs. Tous ont pu apprécier la beauté de notre campagne et la qualité de nos chemins.

La raison d'être du groupe est avant tout l'entretien des chemins ; il est vrai que depuis quelques années la météo ne nous fait pas de cadeau (tornades, pluies diluviennes, arbres cassés par la neige etc). Chaque fois, les trotte menu se retroussent les manches et réalisent les travaux nécessaire pour remettre à niveau les sentiers.

Les projets pour 2020 ne manquent pas avec en particulier une sortie weekend randonnée à Vic Sur Cère dans le Cantal les 4 et 5 avril et le séjour d'une semaine dans les Pyrénées à Andorre du 1er au 7 juin.

Vous pouvez rejoindre le groupe si vous le voulez soit en vous présentant le mardi après-midi au départ de la marche soit en contactant le président Maxime au 06 70 88 32 55.



La vie des associations Essertinoises



Comité des fêtes

Comme chaque année, le comité des fêtes essaie de trouver de nouvelles idées pour animer le village.

En juin, une soirée Cochon à la broche a permis à une centaine de personnes de se retrouver autour d'un bon repas.

En octobre, la traditionnelle fête du poulet s'est déroulée avec un temps très agréable. Le samedi soir, les jeunes se sont retrouvés dans une bonne ambiance. 300 repas ont été servis le dimanche à midi. Le défilé de chars était sur le thème des émissions de télé (Fort boyard, the Voice, Top chef, et Ko Lanta). Nouveauté cette année avec un spectacle de qualité le dimanche soir le Guinguette Show, qui a séduit tous les spectateurs.

Les jeunes ont organisé le lâcher de ballon. Nous pouvons féliciter Timéo Tardy, Evan Lacand et Jules Coquard . En effet, leurs cartes sont revenues, leurs ballons ont été retrouvés en Alsace à Traubach le haut (Evan), en Saône et Loire à St Germain du Boy (Jules) et Diconne (Timéo).

Nous profitons de ce bulletin pour remercier tous les bénévoles qui aident pour la fête (confection des fleurs et des chars, montage et démontage de chapiteau, buvette, service des repas ...)

Le traditionnel concours de tarot a réuni 52 personnes en novembre. Une soirée sympathique qui finit toujours par un repas fort apprécié.

En mars, le comité organise une sortie en car au Superflu. Alors, si vous êtes intéressés, retenez déjà la date du 28 mars.

Félicitations à Mélanie et Jason, membre très actif du comité, pour la naissance de leur petite Elyn au mois de septembre.

Le bureau du comité



ECOLE COMMUNALE / APE

Ecole Communale

Cartographie école : 55 élèves

Classe de Mme Lecourt et Mme Akcha (PS-MS-GS) : 20 élèves / 5 PS – 10 MS – 5 GS

Classe de Mme Longagani (CP-CE1) : 17 élèves / 11 CP – 6 CE1

Classe de M. Charnay (CE2-CM1-CM2) : 18 élèves / 4 CE2 - 9 CM1 – 5 CM2

Projets

Classe de Mmes Lecourt et Akcha

Projet autour des abeilles avec comme point d'orgue la visite de la miellerie de Roche la Molière
Participation à l'USEP avec la participation au projet Danse avec un travail avec une chorégraphe

Classe de Mme Longagnani

Projet sur le recyclage avec notamment Recylum (recyclage des lampes), recyclage papier, abeilles.

Projet danse (identique au cycle 1)

Correspondance scolaire avec, après Singapour, une école ou une classe de Madagascar.

Sortie à la miellerie (avec le cycle 1) et au Moulin Richard de Bas.

Classe de M. Charnay

Innovations USEP : golf, la Tête et les jambes (sport et sciences), autour du lancer (organisation d'une rencontre pour d'autres élèves), cross avec Adeline Roche (championne du monde de trail)

Projet VTT : sortie Panissières musée de la cravate, sortie à Salt (site des ruines de Donzy), sortie à ST Martin (pêche)

Projet 1 jour 1 actu : la biodiversité – production d'un article et d'une affiche

Ecole Numérique

Dotations Vidéo-projecteurs interactifs financés par la mairie et l'État (un par classe)

Dotations tableaux blancs financés par l'APE



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Changement de bureau :

M. Poyet : Président

Mme Nolin : Secrétaire

Mme Bost-Chanrion : Trésorière

Manifestations

Journée boudin momentanément non renouvelée

Nouvelles manifestations :

- 7 décembre : vente de sapins associée une après-midi conte
- goûter avec animation poney pour les fêtes de fin d'année
- vente de fleurs au printemps
- fête des écoles le 19 juin

CCAS Centre Communal d'Action Sociale



Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale d'Essertines en donzy offre un repas festif aux aînés de la commune âgés de 70 ans et plus, ainsi qu'à leurs conjoints ou conjointes.

Ce repas, rassemblant 25 convives, s'est déroulé le samedi 9 novembre 2019 à la salle des fêtes.

Le menu, l'animation proposée et la décoration préparée par les membres du CCAS ont été unanimement appréciés.

Les personnes de plus de 70 ans qui n'ont pu participer à ce repas ont reçu un colis gourmand.



CLASSES EN 9



FETE PATRONNALE



FETE PATRONNALE



Un grand merci à
M. Manuel Le Coq
pour toutes les photos

Etat-civil 2019

NAISSANCE



Léonie MAUVERNAY, le 11 mars à Montbrison

NAISSANCE



Elyn BLANC, le 18 septembre à Montbrison

MARIAGE



13 avril,
Maud NOAILLY et
Grégory CHALAYE

NAISSANCE



Alec DAFFORT,
le 14 février à
Montbrison

NAISSANCE



Emy AVOND,
le 25 janvier à
St-Priest-en-Jarez

NAISSANCE



Mathéo REYNAUD,
le 22 octobre à
Montbrison

MARIAGE



08 Juin,
Mélanie FREDDO et
Mustapha EL ATTAR

MARIAGE



27 juillet,
Noémie FRITZ et
Rémy MEUNIER



Ils nous ont quittés...

25 janvier, Pierre GIROUD à Feurs

23 septembre, Yves CHAMPIER à Feurs

30 septembre, Raymond GONTARD à
Essertines-en-Donzy